



Mutuelle qui fait la sourde oreille

Par **lulu**, le **29/08/2011** à **17:20**

Bonjour, rnde depuis plus d'une année ma mutuelle (qui doit couvrir mon conjoint) ne prend pas en compte mes courriers (décomptes cpam, affiliation...) concernant l'inscription et la prise en charge de mon conjoint. En effet depuis le 01/01/2010 malgré les AR, fax... et de nombreux frais avancés suite à une hospitalisation aucun moyen de se faire rembourser. Il me semble important de signaler que mon entreprise regle une partie de ma cotisation et que je n'ai jamais eu de retard de paiement (100€ / mois). La seule réponse est que les documents n'ont pas été reçus. Comment faire pour que mes demandes soient enfin traitées? Merci par avance de vos conseils.

Par **gribouille**, le **05/09/2011** à **23:03**

Bonsoir rnrnpourquoi ne pas vous déplacer pour savoir quel genre de papiers ils leur manquent ?

Par **Nico37**, le **07/12/2011** à **01:25**

Voir avec votre correspondant d'entreprise